

FICHE DE SÉCURITÉ : ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE (EPI)

Avant d'utiliser un EPI

1. **Évaluer les risques :**

- Identifiez les dangers spécifiques du poste de travail (mécaniques, chimiques, thermiques, acoustiques, biologiques, etc.).
- Déterminez les EPI nécessaires en fonction des risques évalués et des normes en vigueur.

2. **Inspecter les EPI :**

- Vérifiez l'état des équipements (absence de déchirures, fissures, usure, ou dommages).
- Assurez-vous que les EPI sont propres, en bon état et adaptés à l'utilisateur.
- Contrôlez les dates de péremption ou les certificats de conformité si applicable (par exemple, pour les casques ou harnais).

3. **S'assurer de l'adaptation :**

- Choisissez des EPI à la bonne taille pour l'utilisateur afin de garantir confort et efficacité.
 - Ajustez les équipements correctement (serrage des sangles, fixation des casques, ajustement des lunettes, etc.).
-

Pendant l'utilisation des EPI

1. **Porter les EPI en tout temps :**

- Assurez-vous que les EPI sont portés dès l'entrée dans la zone de travail et qu'ils restent en place jusqu'à la sortie.
- Ne retirez pas les EPI, même temporairement, lorsque vous êtes exposé aux dangers.

2. **Utiliser les EPI correctement :**

- Portez chaque équipement selon les instructions du fabricant (exemple : bien positionner un masque respiratoire pour une étanchéité optimale).
- Assurez-vous que les EPI ne gênent pas les mouvements ou la visibilité lors des tâches.

3. **Vérifiez régulièrement leur état :**

- Inspectez visuellement les EPI pendant l'utilisation pour détecter tout signe de défaillance.
 - Changez ou ajustez les équipements immédiatement en cas de problème.
-

Après l'utilisation des EPI

1. **Nettoyer et entretenir les EPI :**

- Nettoyez les équipements réutilisables selon les recommandations du fabricant (désinfection, lavage, séchage).
- Stockez les EPI dans un lieu propre, sec et à l'abri des contaminants ou des conditions extrêmes.

2. **Éliminer les équipements usés ou à usage unique :**

- Débarrassez-vous des EPI jetables conformément aux consignes de gestion des déchets (poubelles spécifiques pour les matériaux contaminés si nécessaire).
 - Signalez les EPI endommagés ou inutilisables et remplacez-les immédiatement.
-

Ce qu'il faut éviter de faire

- **Ne pas utiliser un EPI endommagé, sale ou inadapté** au risque.
 - **Ne pas prêter vos EPI personnels à d'autres travailleurs**, sauf si leur réutilisation est autorisée et sûre.
 - **Ne pas modifier ou bricoler un EPI**, car cela peut réduire son efficacité ou compromettre sa conformité.
 - **Ne pas négliger le port des EPI sous prétexte d'une courte exposition au risque.**
-

Autres conseils pour une utilisation efficace des EPI

1. **Formation et sensibilisation :**

- Assurez-vous que les travailleurs sont formés à l'utilisation, à l'entretien et à la reconnaissance des défaillances des EPI.
- Informez régulièrement les utilisateurs des risques spécifiques et de l'importance des EPI.

2. **Inspection et suivi régulier :**

- Mettez en place des contrôles périodiques pour vérifier l'état des EPI et leur conformité aux normes.
- Tenez un registre des équipements attribués à chaque employé pour un suivi précis.

3. **Adaptation au poste de travail :**

- Adaptez les EPI aux conditions environnementales (température, humidité, produits chimiques).
 - Fournissez des équipements complémentaires si nécessaire (par exemple, des bouchons auditifs sous un casque antibruit).
-

Ces consignes garantissent que les EPI protègent efficacement les travailleurs contre les risques identifiés, contribuant ainsi à leur sécurité et à leur confort.